

Information à destination des administrés

Au regard de la situation actuelle du pays et des décisions prises par le Président de la République, je vous informe de la fermeture des sites suivants :

- Les piscines communautaires (Cany-Barville et Saint Valery en Caux)
- Les déchetteries (Cany-Barville, Saint Valery en Caux, Brametot)
- La capitainerie et les sanitaires du port intercommunal de Saint Valery en Caux
- Les espaces publics (Cany-Barville, Saint Valery en Caux, Fontaine le Dun)
- Le golf
- La maison des sports du Lac de Caniel
- Le centre nautique de veulettes
- Les régies de recettes
- Le coworking
- L'hôtel communautaire et le bâtiment annexe
- Les structures petite-enfance (Fontaine le Dun, Saint Valery en Caux, Clasville)
- Les Accueils de Loisirs
- Les Points Accueil Jeunes (Fontaine le Dun, Saint Valery en Caux, Cany-Barville)
- Le Point Information Jeunesse (Cany-Barville)
- Les accueils périscolaires
- Le Conservatoire de Musique et de Danse (Cany-Barville, Saint Valery en Caux, Neville)
- Le Centre Communautaire Apostrophe

De même, l'activité de la régie des transports est suspendue (transport scolaire, transport ALSH, navette marché, etc...).

A titre dérogatoire et afin de faciliter l'accueil des enfants de parents travaillant dans le secteur sanitaire et social, un accueil maximal de 10 enfants sera organisé dans les structures ci-après. Les parents doivent impérativement présenter une carte professionnelle ou leur dernier bulletin de salaire pour prétendre à ce dispositif exceptionnel.

Les structures concernées sont :

- Accueil de loisirs Saint Valery en Caux
- Sites périscolaires : Saint Valery en Caux (CMA), Cany-Barville (site les semailles regroupant les sites périscolaires (Lutin, Pergaud, Jeanne d'Arc)

Un accueil téléphonique est assuré comme suit :

- Hôtel communautaire et bâtiment annexe : 02 35 57 85 00
- Espace public de Saint Valery en Caux : 02 35 57 92 00
- Capitainerie du port intercommunal : 02 35 97 03 30/06 09 23 20 21

Ces dispositions sont d'application immédiate.

Je vous invite à ne pas vous rendre dans les services communautaires, compte-tenu des circonstances exceptionnelles.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé des décisions susceptibles d'intervenir.

A Cany-Barville, le 16 mars 2020

